



Investissement durable : Perceptions erronées et mythes répandus



Aperçu des mythes :

1. L'investissement durable et l'investissement éthique sont identiques
2. Toutes les approches d'investissement durable sont essentiellement les mêmes
3. L'investissement durable est une mode passagère

L'investissement durable a connu une hausse de popularité au cours des dernières années, avec une rapide accélération en 2020 en raison de la pandémie de COVID-19 et de divers enjeux sociaux hautement médiatisés, comme le mouvement Black Lives Matter. Cependant, les investisseurs peu familiers avec les approches modernes ont parfois quelques perceptions erronées ou peuvent entretenir certains mythes. La présente ressource a pour objectif de fournir des clarifications concernant les questions qui sont à notre avis les plus incomprises.

Mythe n° 1 : l'investissement durable et l'investissement éthique sont identiques

Bien que les approches d'investissement durable modernes ont pour origine les stratégies d'investissement éthique, elles comportent plusieurs différences majeures. L'investissement éthique traditionnel, également connu sous le nom d'investissement socialement responsable ou ISR, n'est qu'une des approches de l'investissement durable. Ce type d'investissement fait habituellement appel à des stratégies qui interdisent les placements dans des entreprises liées à des secteurs considérés comme non éthiques. Les secteurs les plus souvent condamnés sont ceux du tabac, des armes à feu, des armes controversées, des divertissements pour adultes et des jeux de hasard, mais il en existe beaucoup d'autres. Ces domaines d'activités sont jugés selon des critères hautement subjectifs puisque différentes personnes peuvent avoir une perception différente de ce qui est inacceptable. De plus, ces exclusions sont souvent basées sur des facteurs peu pertinents d'un point de vue financier, en particulier dans le cadre de ces anciennes stratégies, et ont tendance à se concentrer uniquement sur les enjeux sociaux.

En revanche, de nombreuses approches d'investissement durable modernes sont centrées sur les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG), qui ont une incidence financière importante. Puisqu'ils tiennent compte du critère d'importance relative (ou de l'incidence économique) de ces facteurs ESG, ils sont habituellement moins axés sur des facteurs subjectifs que les approches ISR traditionnelles. Les avancées en matière de normes de présentation de l'information de ces dernières années ainsi que la demande croissante des investisseurs à l'égard d'une plus grande transparence en matière de pratiques ESG ont encouragé cette transition vers le critère d'importance relative, aussi appelé le critère de matérialité. De plus, l'intégration des facteurs ESG importants d'un point de vue financier dans le processus de placement permet non seulement d'aider à repérer les risques majeurs liés aux facteurs ESG, mais également de découvrir de nouvelles occasions liées à ceux-ci.

Assurance et placements

Avec simplicité, rapidité et facilité^{MD}



Mythe n° 2 : Toutes les approches d'investissement durable sont essentiellement les mêmes

Il est essentiel de décortiquer ce mythe pour comprendre les différentes approches d'investissement durable. Bien que les normes et les définitions évoluent constamment, il existe essentiellement six approches d'investissement durable. Selon les raisons qui poussent un investisseur à s'intéresser à l'investissement durable, certaines approches pourraient être plus pertinentes que d'autres. En général, les approches au bas de la liste comprennent un changement d'équilibre en faveur des valeurs sociétales et une importance moindre accordée à la valeur économique.



L'intégration des caractéristiques ESG

concerne la prise en compte des facteurs ESG importants dans le processus de décisions de placement. Les gestionnaires d'actifs peuvent appliquer cette approche dans le cadre de l'une des trois grandes étapes du processus de placement : définir l'univers des possibilités de placement, analyser les titres individuels et constituer le portefeuille. Le but principal de cette approche est d'améliorer les rendements à plus long terme ajustés en fonction du risque.



La sélection positive se concentre sur les entreprises et les émetteurs qui ont de meilleurs résultats que leurs pairs en fonction d'une ou de plusieurs caractéristiques de risque liées aux facteurs ESG. Comme pour l'intégration des caractéristiques ESG, le but principal de cette approche est d'améliorer les rendements à plus long terme ajustés en fonction du risque.



La sélection négative exclut des titres, des émetteurs ou des entreprises d'une stratégie de placements précise en fonction d'activités, de pratiques commerciales ou de segments d'activités liées à des facteurs ESG. Les stratégies ISR traditionnelles mentionnées plus haut correspondent généralement à cette approche, mais la sélection négative peut aussi être considérée comme une approche moderne si l'accent est mis sur les facteurs ESG qui ont une incidence financière importante.



L'engagement et l'actionnariat actif utilisent les droits et la position de l'actionnariat en vue d'influencer les activités ou les comportements des émetteurs ou des entreprises. L'engagement direct est généralement plus avantageux lorsque de grandes sociétés de gestion d'actifs contrôlent d'importants blocs d'actions d'une société. Les petits investisseurs peuvent se joindre à des groupes d'engagement pour accroître leur influence. L'objectif est d'influencer les activités en lien avec les pratiques ESG de l'entreprise ou d'améliorer la transparence des rapports concernant les facteurs ESG.



Les stratégies thématiques investissent généralement dans des secteurs, des industries ou des entreprises qui devraient bénéficier des tendances macros ou des tendances structurelles à long terme liées aux facteurs ESG et se concentrent en règle générale sur un seul domaine d'intérêt. Ces domaines comprennent l'énergie propre, les ressources durables, la diversité sociale et l'accès des femmes aux postes de responsabilité. Il est important de noter qu'une stratégie peut obtenir une bonne cote dans son domaine d'intérêt, mais en obtenir une mauvaise pour d'autres facteurs ESG.



L'investissement d'impact est une stratégie qui vise à générer un effet social ou environnemental positif et mesurable, en plus de générer un rendement financier positif. Il arrive assez souvent que les rendements financiers soient inférieurs à ceux des marchés, puisque le rendement peut être en partie sacrifié en vue d'atteindre l'impact visé.

Ces approches ne s'excluent pas mutuellement. Un produit ou une stratégie peut avoir recours à plus d'une approche. De plus, elles complètent habituellement une analyse financière traditionnelle et ne devraient pas la remplacer.

Mythe n° 3 : L'investissement durable est une mode passagère

Il est facile de consulter des ressources publiques pour étudier du point de vue des faits la prolifération de stratégies d'investissement durable et les importants montants consacrés à ce type de produits. Ces tendances s'expliquent toutefois par un changement structurel plus durable : les gestionnaires d'actifs reconnaissent de plus en plus que les facteurs ESG ont une incidence importante sur la valorisation à plus long terme des sociétés émettrices, et ces gestionnaires ont la responsabilité fiduciaire de tenir compte de tous les facteurs importants. Auparavant, ce changement structurel était entravé par le manque de normes, de données cohérentes et significatives et de cadres harmonisés pour mener une analyse appropriée des facteurs ESG. Cet argument est progressivement réduit à néant alors que les investisseurs continuent de faire pression sur les entreprises pour qu'elles présentent des rapports sur les facteurs ESG conformes aux cadres de travail de plus en plus acceptés, comme le SASB (Sustainable Accounting Standards Board), le TCFD (Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques), et les normes IRIS+ (le système généralement accepté par les investisseurs d'impact pour mesurer, gérer et optimiser leur impact). Il reste encore une marge considérable d'amélioration dans ce secteur, mais la qualité des données s'améliore rapidement.

À l'Empire Vie, nous croyons que l'investissement durable est là pour de bon. Nous sommes d'avis que la responsabilité institutionnelle et une approche durable aux activités d'exploitation sont un gage de qualité. Nous sommes aussi convaincus qu'une solide gouvernance d'entreprise concilie les intérêts de la direction et des actionnaires et que l'analyse des facteurs environnementaux et sociaux peut permettre d'identifier des modèles d'affaires susceptibles de créer de la valeur durable tout en réduisant les risques. Ultimement, nous pensons que les facteurs ESG sont bien en voie de devenir des enjeux de base et que l'« investissement durable » deviendra éventuellement un synonyme d'« investissement ».



L'investissement durable à l'Empire Vie

Le récent lancement du **FPG Développement durable d'actions mondiales de l'Empire Vie** représente notre première offre intégrant une approche structurelle relative aux pratiques ESG. Ce fonds emploie la sélection positive et l'intégration des caractéristiques ESG comme principales approches de durabilité, qui s'ajoutent à notre compréhension approfondie de ce qui fait d'une entreprise de qualité une occasion de placement intéressante. Nous sommes d'avis que cette approche équilibrée entre les placements axés sur la valeur et les valeurs des sociétés représente la progression la plus naturelle des options de placement au sein de notre gamme de fonds distincts diversifiée.

La brochure documentaire du produit considéré décrit les principales caractéristiques de chaque contrat individuel à capital variable. **Tout montant affecté à un fonds distinct est placé aux risques du titulaire du contrat et la valeur du placement peut augmenter ou diminuer.** Veuillez lire la brochure documentaire, le contrat et l'aperçu du fonds avant d'investir. Le rendement passé ne garantit pas les résultats futurs.

Ce document reflète l'opinion de l'Empire Vie à la date de publication. L'information présentée dans ce document est fournie à titre indicatif seulement et ne doit pas être interprétée comme constituant des conseils juridiques, fiscaux, financiers ou professionnels. L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie décline toute responsabilité quant à l'utilisation ou à la mauvaise utilisation de cette information, ainsi qu'aux omissions relatives à l'information présentée dans ce document. Veuillez demander conseil à des professionnels avant de prendre une quelconque décision.



Communiquez avec votre conseiller ou conseillère ou visitez le [empire.ca](https://www.empire.ca) pour en savoir plus.

^{MD} Marque déposée de L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie. Les polices sont établies par L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie.

L'Empire, Compagnie d'Assurance-Vie

259, rue King Est, Kingston, ON K7L 3A8

Assurance et placements – Avec simplicité, rapidité et facilité^{MD}

[empire.ca](https://www.empire.ca) info@empire.ca 1 877 548-1881

INV-3074-FR-06/21

